



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## PUISSANTE MOBILISATION CE 5 FÉVRIER DANS LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE:

### UNE ÉTAPE RÉUSSIE QUI EN APPELLE D'AUTRES !

Avec plus de 300 000 manifestant.e.s dans plus de 180 manifestations et rassemblements sur l'ensemble du territoire, un taux global de grévistes significatif.

35 000 manifestants à Paris, 55 000 à Marseille, 12 000 à Toulouse et 10 000 à Bordeaux...

Tous les salariés de la santé et de l'action sociale, du public et du privé, se sont retrouvés pour exprimer leur mécontentement et protester contre la perte importante de leur pouvoir d'achat.

Dans la santé, les salaires stagnent depuis plus de 15 ans alors que le coût de la vie augmente objectivement. Les efforts toujours plus importants imposés aux salariés, n'ont jamais été gratifiés. Bien au contraire : ce sont la qualité des soins et le sens de leur travail qui ont été attaqués.

Les aides publiques accordées par le gouvernement ont été détournées par le secteur privé au profit des actionnaires, alors qu'elles auraient dû servir à l'amélioration des conditions de travail et à l'augmentation des salaires.

Les travailleurs du secteur public se sont fortement mobilisés pour protester contre le gel du point d'indice depuis 2010.

Les EHPAD sont en lutte depuis plus d'un an, pour eux cette journée sera suivie par d'autres journées d'action.

Pour la psychiatrie, une journée de mobilisation est d'ores et déjà prévue le 14 mars. Là encore, le gouvernement n'a pas pris la mesure des difficultés qui ont été dénoncées depuis de nombreuses années.

C'est pourquoi les salariés et retraités de notre champ d'activité se sont mobilisé tous ensemble face à ce patronat et ce gouvernement qui restent sourds aux revendications portées par le monde du travail.

Pour le gouvernement Macron et les patrons, la santé est un coût ou une marchandise. Pour nous, c'est un droit fondamental qui doit rester accessible à toutes et tous.

#### **C'est pourquoi nous revendiquons :**

L'augmentation des salaires et du point d'indice ainsi que la revalorisation des pensions des retraités, l'amélioration des conditions de travail, la création de nouveaux postes et emplois.

*Montreuil, le 6 février 2019.*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**09/19**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr